

Recherches sociographiques



Valérie LAFLAMME, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 313 p.

Marc-André Lessard

Volume 49, Number 1, janvier–avril 2008

La ville de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018200ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018200ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lessard, M.-A. (2008). Review of [Valérie LAFLAMME, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 313 p.] *Recherches sociographiques*, 49(1), 167–169. <https://doi.org/10.7202/018200ar>

COMPTES RENDUS

Valérie LAFLAMME, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 313 p.

Valérie Laflamme a choisi le vivre en pension à Québec comme lieu d'observation « de la formation et du caractère formateur de l'univers urbain » (p. 11) aux XIX^e et XX^e siècles. Étudier un phénomène aussi général dans une ville aussi particulière peut surprendre, mais y a-t-il meilleure façon de démystifier les trop faciles généralisations évoquées par les mots urbanisation et industrialisation qui font si facilement oublier la diversité des contextes historiques, géographiques, socioéconomiques et culturels ? Or, tout au long de son analyse de la situation québécoise, Valérie Laflamme discute et remet en question tout un ensemble de représentations et d'explications tenues pour acquises dans des études antérieures tant européennes qu'américaines.

Pourquoi la pension ? Parce que l'idéologie de l'époque qui accorde une grande importance au logement comme facteur d'intégration des nouvelles populations urbaines oppose maison et pension : la première intègre, croit-on, la deuxième désintègre. L'ouvrage contredit cette façon de voir et propose l'idée que la pension a joué un rôle important dans l'évolution du vivre en ville. Et pourquoi Québec ? Parce que cette ville et son patrimoine lui ont semblé offrir « à la pension la possibilité de se déployer sous diverses formes » (p. 12). Parce qu'aussi, coïncidence heureuse, deux professeurs de l'Université Laval, Richard Marcoux et Marc Saint-Hilaire, venaient de réaliser une saisie des recensements nominatifs de 1891 et 1901 qui identifiaient les ménages avec pensionnaires. Ces données allaient constituer la base de sa recherche. En les croisant avec celles de l'état civil, des annuaires de ville et d'un ensemble très varié d'autres documents il devenait possible d'obtenir des informations précises sur les pensionnaires et les maîtres de pension, de reconstituer des histoires de vie et de situer le phénomène pension dans la ville et la société.

L'ouvrage se développe sur trois axes, « l'individu, le lieu et le cadre institutionnel, politique et moral » (p. 13) qui correspondent chacun à une partie.

Les pensionnaires ne sont pas des marginaux isolés qui refusent la vie de famille comme le laisse croire l'idéologie du temps, et aucune variable morphologique n'en caractérise vraiment l'ensemble. Ce qu'ils ont en commun, c'est « une manière différente, mais pas inhabituelle, d'habiter la ville ». Ce qui les différencie, c'est leur trajectoire, leur histoire de vie : ils entrent en pension pour diverses raisons : « foyers brisés par la mort », « pour démarrer dans la vie », « quand l'emploi l'exige », etc. (p. 72-94) ; ils ont des liens avant d'entrer et en tissent d'autres après ; leur temps de pension, plutôt court, ne dépasse pas cinq ou six ans. Rares sont les pensionnaires perpétuels.

Logeur ou maître de pension n'est pas un métier : beaucoup en déclarent un ou une profession ou un emploi ou un revenu plus ou moins important. L'entreprise est exigeante, il faut non seulement loger, mais aussi nourrir, blanchir, certains effectuent même des travaux de couture. On prend des pensionnaires par choix malgré les inconvénients soit pour améliorer son niveau de vie ou le maintenir soit par obligation comme c'est le cas de « certaines femmes chefs de ménage ayant plusieurs enfants en bas âge » (p. 131). Comme chez les pensionnaires, aucune variable morphologique ne caractérise l'ensemble, et « être logeur n'est pas un statut qui distingue en soi » (p. 131).

Une pension abrite un nombre variable de pensionnaires, de un à six et plus aux recensements de 1891 et 1901. Chacune constitue un complexe de relations qui lui est propre, car logeurs et pensionnaires sont unis par des « affinités familiales, régionales ou linguistiques » ou par des liens produits par la vie en ville, « voisinage, lieu de travail, hasard de rencontres » (p. 135), etc. Ainsi, chacune a sa personnalité et son histoire comme le montrent les sept cas présentés par l'auteure. Implantée dans un quartier, elle en prend la physionomie : rues Saint-Louis, Couillard, des Fossés (Charest), Arago. Progressivement, une polarisation s'esquisse entre pensions de type commercial et pensions de type familial, ce qui va se traduire par des maisons de chambres ou des hôtels d'une part et des pensions de famille d'autre part, ces dernières demeurant longtemps plus nombreuses. Ainsi, un système d'hébergement se constitue à mesure qu'évolue la réalité urbaine, que s'accroît le nombre de voyageurs et de touristes. Finalement, il se formalisera et obtiendra une reconnaissance institutionnelle.

Le regard critique qu'on porte alors sur les pensions et le souci constant de moralité vont amener les Églises à s'y intéresser de diverses façons, entre autres par l'intermédiaire d'associations et de confréries. Chacune abordera le phénomène à sa façon. L'auteure cite le cas de la Christian Women's Association of Canada qui ouvre, rue Sainte-Anne, une maison pour jeunes femmes (YWCA) à l'image de ce qui se fait déjà en Angleterre et aux États-Unis. Son objectif : « accueillir les jeunes femmes étrangères qui arrivent dans la ville » leur offrir « pension et emploi », « s'occuper de leur bien-être temporel et moral » (p. 205). Des débats entre la section québécoise et la fédération canadienne de la CWA font ressortir le caractère particulier de la situation des jeunes femmes de Québec qui « prennent pension moins dans le but d'être protégées que pour conserver leur indépendance » ou « parce que leurs maigres salaires offrent peu d'autres alternatives », ce qui met en évidence la différence entre les « préconceptions des pensionnaires et de leurs besoins » (p. 229) qu'entretient la fédération et leur réelle condition de vie.

L'État tarde à s'intéresser aux pensions et à l'hébergement. « Moraliser, rationaliser, organiser » (p. 271), ces trois mots guideront son action. Les premières lois qui les touchent ne les concernent qu'indirectement. Ce sont la Loi des licences en 1870 et la Loi des édifices publics en 1894. La première vise la vente et la consommation d'alcool en réponse à l'action des mouvements de tempérance, la seconde, la sécurité et la salubrité des édifices. Au XX^e siècle, la réglementation va se préciser et s'étendre à d'autres domaines, dont l'« hébergement commercial » (p. 263), c'est-à-dire le commerce qui se pratique à l'intérieur des pensions et des hôtels. L'auteure donne l'exemple des voyageurs de commerce qui demandent entre autres de pouvoir y rencontrer leurs clients et y exposer leurs produits dans des conditions satisfaisantes. Toutes ces

interventions contribuent à établir un partage des fonctions entre la pension et l'hôtel. Au départ les deux modes d'hébergement étaient plus ou moins confondus, mais l'accroissement du nombre des voyageurs et des touristes, de l'activité commerciale et des exigences sécuritaires, sanitaires et morales ont entraîné un retour à la distinction originale : « la maison de pension revient au pensionnaire alors que l'hôtel est désormais destiné au voyageur ou au touriste » (p. 272).

Au sens le plus élémentaire, la pension est un logement dans un édifice, un certain nombre de personnes entre lesquels existe et se crée un réseau plus ou moins serré de relations, mais elle est aussi un espace dans une ville et une cellule culturelle et institutionnelle dans une société, une époque. Voilà ce que montre le livre de Valérie Laflamme. Elle décrit, analyse, compare, mais aussi tente d'expliquer en formulant une multitude d'hypothèses : une plongée dans le petit monde de la pension d'où l'on découvre les particularités d'une ville, d'une société.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Jacques DE BLOIS, *Le rêve du Petit-Champlain*, Québec, Éditions du Septentrion, 2007, 141 p.

Plus qu'un simple livre nous racontant l'histoire d'un rêve, l'histoire d'un bout de quartier, le livre de Jacques De Blois, *Le rêve du Petit-Champlain*, est un objet idiosyncratique complexe et intrigant. L'homme voulait conter, voire partager à sa manière, l'histoire de ce rêve avec un public plus large. Il voulait faire connaître sa vision de la renaissance de cette rue si connue de Québec. Quel citoyen de Québec en effet, ne connaît pas le Petit-Champlain ? Peu, très peu de gens par contre connaissent les dessous de sa renaissance. Jacques De Blois s'est fait plaisir et a probablement fait plaisir à beaucoup de monde en racontant ce rêve à sa manière, une manière très intime, très personnelle. Le livre est rempli de dessins, de plans, de reproductions d'œuvres historiques, de découpures de journaux de l'époque et de photos qui nous font revivre la petite, mais aussi la grande histoire de cette rue. Le quartier devient presque un être vivant (peut-être l'est-il vraiment ?) tellement les anecdotes de cet architecte sont à la fois humaines, touchantes, souvent remplies d'amour et parfois d'amertume ou même de rancœur et parfois aussi techniques et légales.

Architecte, Jacques De Blois fait parler les bâtiments, il traite de leurs entrailles, de leurs peaux, de leurs squelettes. Il ne se contente pas d'une banale présentation chronologique des faits. Des portes, des fenêtres revivent alors que des murs de pierres s'écroulent, meurent littéralement. De l'intérieur et en toute simplicité, comme un père de famille, il nous présente tous ces gens qui ont habité et façonné cette rue. Il nous présente les résidents ordinaires, anciens débardeurs, ouvriers de la construction, artistes et artisans, inspecteurs municipaux, avocats, contremaîtres, politiciens – du maire de Québec aux différents ministres du ministère des Affaires culturelles –, il nous dévoile des tranches d'histoire, souvent méconnues, qui transforment nos quartiers, nos